



# École Notre-Dame-du-Rosaire



## PROJET ÉDUCATIF MISE EN OEUVRE REDDITION DE COMPTES 2018-2022



Commission scolaire des  
Rives-du-Saguenay

Partenaire  
de la réussite!

**Portrait NDR 2018-2022**

4 octobre 2018

## But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard du ministère de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

## Encadrements légaux

Dans cette section, l'établissement pourrait choisir de présenter les encadrements légaux.

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
  - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
  - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
  - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
  - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
  - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37) ;
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

## **Groupe ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif**

Un comité a été créé pour l'élaboration du projet éducatif. Il est composé de la direction, d'une stagiaire en direction, de deux enseignants et du secrétariat.

Mme Sophie Richard, direction

Mme Josée Simard, adjointe administrative

M. Patrick Dionne, enseignant en anglais

Mme Claudie Vaillancourt, enseignante

Mme Véronique Pouliot, stagiaire en direction

## **Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif**

Trois sondages ont été faits dans les derniers mois. Le premier était destiné à l'ensemble des membres du personnel, le second aux élèves de la deuxième à la sixième année et le dernier à tous les parents des élèves qui fréquentent l'école Notre-Dame-du-Rosaire. Vous trouverez en annexe les résultats de ces sondages.

## Notre mission

La réussite scolaire de tous les élèves.



## Notre vision

NDR est une école passionnée qui mise sur la persévérance pour optimiser le potentiel de chacun.

## Nos valeurs et comportements

**Rigueur** : Être constant, en partenariat avec tout le personnel, afin d'atteindre nos buts.

**Plaisir** : S'accorder du temps pour partager.

**Autonomie** : La liberté de nos choix en ayant un consensus.



## Description du contexte de notre école :

### *Environnement externe*

L'école Notre-Dame-du-Rosaire est située dans le secteur nord de la ville de Saguenay. L'école longe le boulevard Tadoussac. Une partie de la cour est parallèle à celui-ci. Derrière la bâtisse, nous retrouvons une deuxième section de jeu et la troisième partie est située sur le plateau. Sa construction remonte à 1951. Sa superficie de 2707 m<sup>2</sup> est répartie sur deux étages et un sous-sol. Au sous-sol, nous avons le chauffage et des rangements. L'établissement, qui a une capacité de 370 élèves comprend également 28 locaux répartis sur deux étages et tous occupés pour différents usages. Sont inclus dans ces locaux, le service de garde (2), le salon du personnel, la bibliothèque, une salle de psychomotricité, les locaux de l'administration de même que le local de service de reprographie. Les autres locaux sont utilisés par des groupes-classes. Les enseignants en arts et en anglais se partagent le même local. L'école possède une flotte d'ordinateurs portables et de tablettes accessibles aux élèves. De plus, on retrouve au moins deux ordinateurs par classe. Dans les dernières années, l'école a bénéficié de plusieurs rénovations : la réfection de la toiture et les fournaies ont été complètement changées. En 2018, les blocs sanitaires ont été entièrement refaits et des rénovations majeures seront réalisées en 2018-

2019. Les espaces qui seront rénovés sont les locaux de classe, les locaux administratifs, les locaux des enseignants en orthopédagogie, le local de psychologie, la salle du personnel, la reprographie, les locaux d'apaisement « la bulle » et « soupir », les escaliers, le gymnase (création d'une salle de psychomotricité) et le service de garde. De plus, les planchers, les finis intérieurs, l'éclairage et le rangement seront changés et modernisés. Les rénovations au service de garde permettront l'utilisation de ces locaux durant les périodes de classe pour de l'enseignement spécifique en sciences ou pour des projets particuliers comme des ateliers de cuisine.

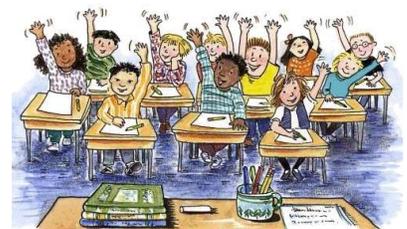
## La participation des parents à la vie de l'école

Une bonne collaboration existe entre l'école et les parents. D'ailleurs ceux-ci participent aux différentes activités vécues par les enfants et ce, tout au long de l'année.

Les parents considèrent à 75.1 % être satisfaits ou très satisfaits des rencontres de parents. Cette donnée est d'ailleurs confirmée par le taux de présences observé ces dernières années. À titre d'exemple, le taux de participation à la première rencontre de parents de l'année 2018-2019 était de 98 %.

Le Conseil d'établissement est composé de parents intéressés et collaboratifs qui sont soucieux du bien-être des jeunes de l'école.

En 2014-2015, un OPP a été formé. Il est composé de parents désireux de s'impliquer davantage dans la vie de l'école : que ce soit pour faire un suivi dans la bibliothèque de l'école ou aider dans différentes activités.



## La collaboration entre l'école et la communauté.

Nous croyons essentiel d'encourager et de favoriser l'implication de la communauté. Notre façon d'y parvenir est qu'à chaque activité spéciale, nous sollicitons des marchands et ces derniers répondent toujours favorablement.

De plus, plusieurs organismes offrent leur aide aux élèves:

- Le CLSC offre les services d'intervenants en hygiène dentaire, en soins infirmiers et en relations humaines. Plusieurs activités sont organisées tout au long de l'année. Les programmes sont donnés en collaboration avec la Commission scolaire.
- Les caisses populaires appliquent le programme « Sac à dons » en effectuant des dons en début d'année sous forme de coupons pour l'achat de matériel scolaire pour les enfants dans le besoin.
- La fondation BC Agit organise différentes activités de financement pour aider les familles de notre école.

## Services pédagogiques

Le projet « Cap sur la prévention pour les élèves du préscolaire et du premier cycle » est maintenant implanté dans toutes les écoles de la Commission Scolaire. En complément à cette façon d'agir en prévention, nous expérimentons depuis 2014-2015 le modèle RAI (Réponse À l'Intervention). Celui-ci est axé sur une pédagogie efficace, tant en gestion de classe qu'en planification des apprentissages, et permet d'intensifier les actions pour certains élèves qui éprouvent des difficultés. Des CAP (communautés d'apprentissage professionnelles) en français lecture sont aussi implantées dans l'école pour favoriser la réussite éducative des élèves par la concertation des enseignants au niveau pédagogique. Depuis 3 ans, les enseignants suivent aussi des formations pour l'implantation de l'enseignement stratégique.



	<b>Écriture</b>	<b>84.6%</b>	<b>75.2%</b>	<b>92.3%</b>	<b>74.0%</b>
--	-----------------	--------------	--------------	--------------	--------------

## Le nombre d'élèves à l'école Notre-Dame-du-Rosaire

### Le nombre d'élèves à l'école Notre-Dame-du-Rosaire

	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2017 2018	2018 2019
Nombre d'élèves inscrits	355	346	313	297	277	265	274	280	269	254	283	281	272	297	307	306	306	<b>330</b>



## Le portrait statistique des effectifs scolaires

En 2018-2019, l'école Notre-Dame-du-Rosaire compte 15 groupes-classes : 3 classes de maternelle et 12 classes de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>e</sup> année. La grande majorité de nos élèves sont d'origine canadienne et leur langue maternelle est le français.

Degré	Nombre Groupes	Nombre d'élèves par groupe	Filles	Garçons	Élèves HDAA intégrés	Plan d'intervention	TOTAL
MATERNELLE	3	21 17 19	28	29	1		57
1ère année	2	24 23	23	24	2		47
2e année	2	23 23	27	19	1		46
3e année	2	22 21	20	23	0		43
4e année	2	25 28	23	30	3		53
5e année	2	20 20	21	19	1		40
6e année	2	20 21	24	17	2		41

## Les caractéristiques liées à la réussite

Le nombre d'élèves HDAA intégrés en classe est de 10 / 330 élèves soit environ 1% des élèves fréquentant l'école primaire Notre-Dame-du-Rosaire. Le nombre d'élèves ayant un plan d'intervention (PI) est de 57/330 soit 17 % des élèves.



## Le nombre d'élèves fréquentant le service de garde

Un nombre considérable d'élèves sont inscrits au service de garde de façon régulière ou sporadique : 257 élèves/330 élèves ce qui représente 78 % de la clientèle de l'école. De ce nombre, la plupart des élèves inscrits sont de niveau préscolaire, premier et deuxième cycle.

Le mercredi après-midi, le service de garde est offert gratuitement aux élèves de maternelle. De façon régulière, environ 65 % (37/57) de cette clientèle profite de ce service.

Durant les journées pédagogiques et lors de la semaine du service de garde plusieurs activités sont offertes.

Chaque année, un programme annuel d'activités est préparé par les éducatrices et la responsable en lien avec les orientations du projet éducatif. Ce programme est présenté à la direction de l'école Notre-Dame-du-Rosaire et aux membres du CÉ. La responsable et son équipe appliquent les règles du code de vie en lien avec celui de l'école. Il faut souligner que les règles sont les mêmes, mais sanctionnées uniquement au service de garde.



### Le nombre de situations d'intimidation ou de violence par année

Pour l'année 2017-2018, 10 % des élèves ont reçu des fiches reliées à des situations d'intimidation ou de violence.

Fiches	2015-2016	2016-2017	2017-2018
A	28	21	34
B	6	5	8
C	1	1	1

En annexe, un exemple de fiche est disponible.

### Proportion d'élèves engagés dans les activités parascolaires

L'offre du parascolaire reste un défi pour l'école Notre-Dame-du-Rosaire. L'utilisation du gymnase est faite par le SDG donc il y a moins de plages horaires disponibles pour les activités parascolaires. Cependant, depuis quelques années, le club d'échecs est actif dans l'école.



## La proportion d'élèves capables d'organiser leur travail de façon efficace

En général, 91 % des élèves pensent qu'ils mettent les efforts nécessaires pour leur réussite et qu'ils sont capables d'organiser leur temps ( 84%). De plus, 83 % des élèves croient qu'ils sont capables de réussir. À la lumière des résultats obtenus (37 %) nous croyons qu'il faudra poursuivre et intensifier le travail au niveau du sentiment de compétence à réussir de nos jeunes.

## La proportion d'enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de facteur de vulnérabilité pour leur développement.

En 2016-2017 le pourcentage d'élèves de maternelle ne présentant aucun facteur de vulnérabilité était de 57 %. En 2017-2018 ce pourcentage est passé à 55 % et en 2018—2019 il atteint les 56 %.

## Le personnel scolaire et l'organisation scolaire

### Les caractéristiques du personnel de l'école

Personnel de l'école	Nombre	Équivalent Temps plein
Direction	1	100 %
Responsable d'école	1	100 %
Animateur VSEC	1	
Enseignant régulier	15	100 %
Enseignant spécialisé	5	
Orthophoniste, service commission	1	
Enseignant orthopédagogie	2.6	
Orthopédagogue, service conseil	1	
Psychoéducateur, service commission	1	
Psychologue, service commission	1	60 %
Technicien en éducation spécialisée	6	
Secrétaire	1	
Technicien en service de garde	1	
Éducateur en service de garde	10	
Concierge	1.25	
Infirmier, service CLSC	1	
Hygiéniste dentaire, service CLSC	1	

La majorité du personnel est en poste à l'école NDR depuis de nombreuses années. La moyenne d'âge du personnel est de 43 ans. Les personnes-ressources des services complémentaires (psychologue, psychoéducatrice, enseignants en orthopédagogie, ergothérapeute) viennent appuyer le personnel de l'école pour accompagner les élèves dans leur réussite scolaire.

## L'offre de service en adaptation scolaire, les services complémentaires et les services d'aide à l'apprentissage

Plusieurs moyens sont mis en place par l'équipe-école pour amener les élèves à développer des compétences sociales adéquates et favoriser ainsi un bon comportement au quotidien.

- Vers le Pacifique
- Aucouturier
- Mini MindMaster
- Les médiateurs
- Le programme d'éthique et culture religieuse
- Mesures contre la violence et l'intimidation
- Les récréés animées
- Scénarios sociaux
- Local d'apaisement
- Groupes restreints (Service de garde)
- Entrées et récréations (petits groupes)
- Atelier d'habiletés sociales (gestion des émotions ..)
- Mon corps c'est mon corps
- Gang de choix
- Harmonisons nos rapports

Le travail de TES vient soutenir les élèves dans leur comportement. Un suivi régulier est assuré ce qui facilite l'encadrement immédiat et permet une intervention répondant aux besoins particuliers de l'élève.

## La mobilisation du personnel

L'ensemble du personnel de l'école NDR : le personnel de soutien, le personnel enseignant, la direction ainsi que les professionnels est engagé et mobilisé pour l'épanouissement de tous les élèves. Ils participent à plusieurs comités afin d'organiser différentes activités stimulantes et enrichissantes pour les élèves.

## Les pratiques d'encadrement des élèves et le climat organisationnel

En général, nous pouvons affirmer que la collaboration entre les membres du personnel pour les pratiques d'encadrement et les pratiques éducatives sont satisfaisantes ou très satisfaisantes et ce, à 96.2%.

### **Le niveau d'intégration des technologies de l'information et de la communication**

L'acquisition des technologies de l'information adaptées aux pratiques enseignantes demeure une priorité constante pour l'école. En 2018-2019, l'école a fait l'achat de matériel de robotique afin d'initier les élèves à la programmation informatique. L'école dispose de 28 ordinateurs portables et de 20 tablettes pour supporter l'enseignement en informatique et en robotique.

### **Les pratiques éducatives et évaluatives**

Plusieurs pratiques éducatives sont mises en place dans toutes les matières à NDR pour soutenir les élèves dans leurs apprentissages.

- CAP
- Enseignement stratégique et RAI
- Cliniques d'orthophonie et d'orthopédagogie
- Récupération (midis coup de pouce)
- Aide aux devoirs (service de garde)

De plus, l'harmonisation des pratiques évaluatives ont été mises en place suite à l'implantation des CAP.

### **Les caractéristiques des relations entre l'école et la famille**

La communication entre la famille et l'école est essentielle pour le cheminement et la réussite des élèves. Lorsque l'école donne l'occasion aux parents d'être présents, ils se déplacent et participent en grand nombre. Les différents membres du personnel se font un devoir d'informer les parents et d'assurer un suivi selon le cas. L'agenda est un outil indispensable comme moyen de communication. Les enseignants sont disponibles et n'hésitent pas à accorder du temps pour des rencontres, des entretiens téléphoniques ou des échanges courriels en dehors des heures de travail. Par contre, l'augmentation de l'utilisation des technologies de l'information comme les réseaux sociaux et

l'affichage sur les écrans (téléviseurs) devraient être développés et utilisés davantage dans les prochaines années.